

VISIO - Droit disciplinaire : procédure, sanctions et situations particulières – cas complexes

NOUVEAUTÉ / CAS PRATIQUES / COMPLEXES

A distance - Synchrone

Objectifs

- Qualifier juridiquement une situation susceptible de constituer une faute disciplinaire
- Identifier les étapes et garanties applicables à la procédure disciplinaire
- Analyser la proportionnalité entre les faits reprochés et la sanction envisagée
- Sécuriser la procédure et prévenir les risques de contentieux
- Traiter des situations disciplinaires complexes ou atypiques
- Déterminer les suites à donner à une situation disciplinaire en fonction du statut de l'agent et de la nature des faits

Public Visé

Gestionnaires et responsables RH en charge des procédures disciplinaires

Pré Requis

- Prérequis pédagogiques : Maîtriser les fondamentaux du statut de la fonction publique territoriale et disposer d'une première expérience dans la gestion des situations disciplinaires ou RH des agents.
- Prérequis techniques : En classe virtuelle, disposer d'un ordinateur par personne, d'une connexion internet stable, d'un navigateur compatible, d'une webcam et d'un micro.

Objectifs pédagogiques

Qualifier juridiquement une situation susceptible de constituer une faute disciplinaire
Identifier les étapes et garanties applicables à la procédure disciplinaire
Analyser la proportionnalité entre les faits reprochés et la sanction envisagée
Sécuriser la procédure et prévenir les risques de contentieux
Traiter des situations disciplinaires complexes ou atypiques
Déterminer les suites à donner à une situation disciplinaire en fonction du statut de l'agent et de la nature des faits

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports juridiques et méthodologiques ciblés, directement mobilisables dans les situations professionnelles rencontrées par les participants.
- Analyse et résolution de cas complexes, à partir de situations concrètes permettant de qualifier les faits, identifier les risques, déterminer la procédure applicable et construire une réponse sécurisée.
- Cas fil rouge « Conseil RH » : les participants sont placés dans la situation d'un service RH confronté à un dossier disciplinaire complexe et doivent, étape par étape, analyser la situation, formuler leurs préconisations et sécuriser la décision à prendre.
- Les stagiaires disposent de supports documentaires accessibles via PADLET ou en téléchargement à partir de leur espace apprenant
- Un accompagnement pédagogique est assuré pendant la formation par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur, favorisant les échanges, les apports méthodologiques et l'adaptation aux besoins exprimés.

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, spécialiste de la discipline
Issus du terrain, nos formateurs conjuguent maîtrise juridique et

Parcours pédagogique

- Qualifier une situation disciplinaire complexe
 - Identifier ce qui relève ou non d'une faute disciplinaire
 - Distinguer faute disciplinaire, insuffisance professionnelle et difficultés managériales
 - Apprécier les circonstances et le contexte des faits
 - Prendre en compte les antécédents disciplinaires de l'agent
 - Identifier les situations impliquant plusieurs manquements ou plusieurs agents
- Cas pratique : les faits sont-ils réellement fautifs?*
- Sécuriser l'engagement de la procédure disciplinaire
 - Identifier l'autorité compétente et les responsabilités de chacun
 - Recueillir et établir les faits
 - Constituer un dossier disciplinaire exploitable
 - Respecter les droits de l'agent
 - Organiser l'entretien préalable et les échanges avec l'agent
 - Identifier les situations nécessitant une vigilance particulière
 - Articuler procédure disciplinaire et enquête administrative
- Cas pratiques : comment constituer et sécuriser un dossier disciplinaire?*
- Choisir et sécuriser la sanction
 - Identifier les différentes sanctions disciplinaires
 - Distinguer les sanctions selon leur niveau de gravité
 - Apprécier la proportionnalité de la sanction
 - Prendre en compte les circonstances aggravantes ou atténuantes
 - Gérer les situations dans lesquelles les faits pourraient justifier plusieurs niveaux de sanction
 - Identifier les conséquences d'une sanction irrégulière ou disproportionnée
- Cas pratiques : quelle sanction pour quels faits?*
- Traiter les situations disciplinaires particulièrement sensibles
 - Agent en congé de maladie et procédure disciplinaire
 - Faits commis pendant ou en dehors du temps de travail
 - Cumul de fautes et répétition des manquements
 - Refus d'obéissance, insubordination et comportement inapproprié
 - Absences injustifiées et abandon de poste : qualification et suites à donner
 - Violences, menaces, harcèlement ou comportements portant atteinte au fonctionnement du service
 - Faits susceptibles de relever également du pénal
 - Articulation avec la protection fonctionnelle
- Études de cas : analyser et sécuriser des situations à forts enjeux*
- Gérer les suites de la procédure et les risques contentieux

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

Maîtrisez le traitement des situations disciplinaires les plus complexes, sécurisez chaque étape de la procédure et prenez des décisions juridiquement robustes pour limiter les risques de contentieux et protéger votre collectivité.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Avant : questionnaire de recueil des besoins et positionnement via l'espace apprenant (accès transmis par mail).
- Pendant : évaluation continue (échanges, mises en situation, questionnements). Elle permet de vérifier la compréhension, d'ajuster le rythme et de répondre aux difficultés rencontrées.
- Après : évaluation satisfaction et évaluation de l'acquisition des compétences visées par la formation, via l'espace apprenant.
- Émargement obligatoire via l'espace apprenant.
- Certificat de réalisation (employeur).
- Attestation de fin de formation (apprenant) Vos résultats au test d'évaluation de l'acquisition des compétences visées par la formation, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée Effectif Tarifs (net de taxes)

7.00 Heures
1 Jour

De 3 à 14 Personnes

Inter (Par personne) : 680.00

Inter Adhérent (Par personne) : 640.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Offre & Qualité pédagogique

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org